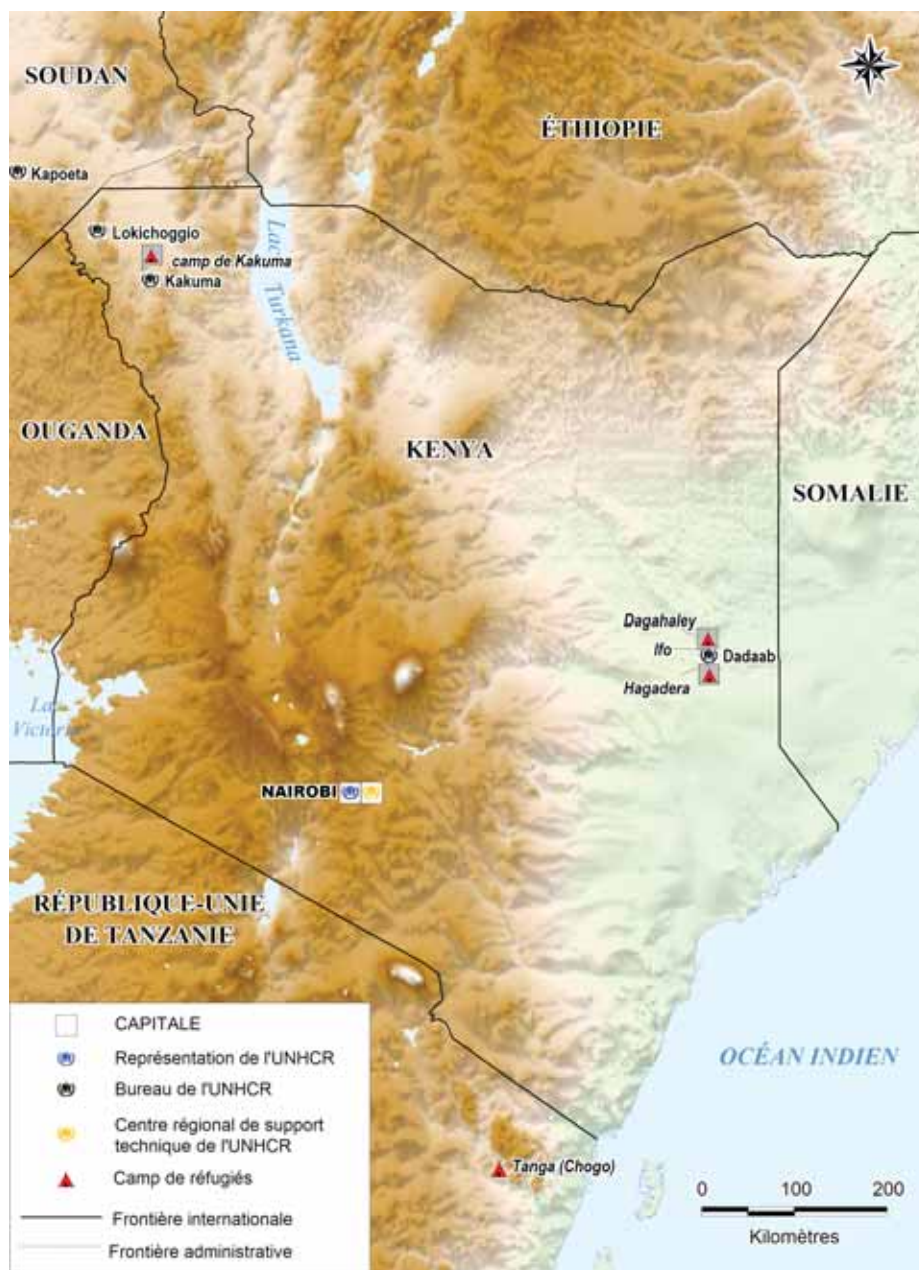


Kenya

Faits marquants

- En 2006, l'UNHCR a protégé et aidé quelque 272 500 réfugiés, principalement originaires de la Somalie et du Soudan.
- Des solutions durables ont été apportées à plus de 6 200 réfugiés de diverses nationalités pour leur réinstallation dans un pays tiers, et à plus de 5 400 réfugiés soudanais retournés dans leurs pays.
- L'UNHCR a paré à l'arrivée en masse de quelque 34 000 réfugiés somaliens, chassés par les combats intenses qui ont opposé le Gouvernement fédéral de transition et l'Union des tribunaux islamiques au deuxième semestre 2006.
- Le Haut Commissariat a fait face avec succès aux graves dégâts causés par des inondations survenues à Dadaab en novembre.
- Les épidémies de choléra et de fièvre de la vallée du Rift qui se sont respectivement déclenchées à Kakuma et à Dadaab ont été enrayerées, tout comme les épidémies de rougeole et de paludisme qui ont touché les deux camps.
- L'UNHCR a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration et dans l'adoption d'une loi sur les réfugiés, qui a doté les autorités de moyens plus solides pour gérer les questions d'asile. Le texte intègre le principe du non refoulement et prévoit la mise en place de structures nationales pour traiter les questions d'asile.



amplement relayées par les médias ; néanmoins, le débat public suscité par ce phénomène a été centré au premier chef sur les risques encourus, en termes de sécurité nationale.

L'environnement opérationnel est devenu encore plus difficile à la fin de l'année 2006, lorsque le Gouvernement a décidé de fermer sa frontière avec la Somalie en invoquant des raisons de sécurité nationale. L'UNHCR a prié le Gouvernement de continuer à admettre les demandeurs d'asile et a offert son aide pour mettre en place un mécanisme de filtrage.

L'afflux imprévu de réfugiés somaliens et les inondations survenues à Dadaab ont contraint l'UNHCR à réajuster ses opérations pour répondre aux besoins immédiats des réfugiés touchés, en matière de protection et d'assistance.

Environnement opérationnel

Après la conclusion d'accords de paix en Somalie (2004) et au Soudan (2005), l'on a vivement espéré que les ressortissants de ces pays réfugiés au Kenya seraient en mesure de rentrer chez eux en grand nombre. Toutefois, l'année 2006 n'a pas été marquée par des mouvements de retour massifs mais, au contraire, par l'afflux de 34 000 réfugiés supplémentaires, en provenance de Somalie. Ces arrivées en nombre au Kenya ont été

Réalisations et impact

Objectifs principaux

Les objectifs de l'UNHCR étaient les suivants : veiller à ce que des conditions appropriées d'asile, de traitement, de sûreté et de sécurité soient remplies et maintenues pour les réfugiés ; poursuivre une stratégie globale de recherche de solutions durables, en mettant l'accent sur le rapatriement librement consenti, complété par la réinstallation et le renforcement de l'autosuffisance, en particulier dans les zones urbaines ; appuyer et renforcer la capacité du Gouvernement kenyan à adopter et à appliquer une législation sur les réfugiés et à s'acquitter pleinement de ses responsabilités en matière de protection, de coordination et de gestion ; faire preuve d'une grande intégrité dans tous les aspects de la gestion du programme, en respectant notamment les règles, les procédures et les normes établies dans le Code de conduite de l'UNHCR.

Protection et solutions

Les attentes de l'UNHCR quant au rapatriement de 10 000 réfugiés originaires du Sud-Soudan ne se sont pas concrétisées. Le manque de fonds, les problèmes de sécurité, la capacité d'absorption limitée des régions d'origine et une météorologie défavorable ont ralenti les retours.

Quelque 6 200 réfugiés ont été installés dans des pays tiers.

Le Haut Commissariat a lancé sa stratégie d'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité pour évaluer la situation des nouveaux arrivants à Dadaab et les engager dans des projets communautaires. La stratégie a également été lancée à Kakuma, afin de traiter les problèmes en rapport avec le rapatriement des réfugiés soudanais au Sud-Soudan.

Au début du mois de septembre, l'Organisation a lancé le projet de profilage de la population réfugiée de longue date, portant sur une population d'environ 10 000 personnes, afin d'identifier les réfugiés qui avaient besoin d'être réinstallés.

Activités et assistance

Abris et infrastructures : l'UNHCR a construit 400 abris améliorés à Dadaab. Les nouveaux arrivants ont reçu des matériaux pour construire leurs abris.

Activités génératrices de revenus : environ 6 pour cent des réfugiés vivant dans des camps étaient impliqués dans des activités génératrices de revenus. À Kakuma, quelque 60 femmes ayant des besoins spécifiques ont été formées à la gestion des petites entreprises et plus de 70 réfugiés ont achevé avec succès une formation à la couture. À Dadaab, l'UNHCR a fourni 14 400 boîtes en fer et sacs vides à

Personnes relevant de la compétence de l'UNHCR

Type de population	Origine	Total dans le pays	Nb personnes assistées par l'UNHCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Somalie	173 700	173 700	49	47
	Soudan	73 000	73 000	41	49
	Éthiopie	16 400	16 400	33	24
	Ouganda	2 800	2 800	41	42
	République démocratique du Congo	2 400	2 400	42	24
	Rwanda	2 300	2 300	59	35
	Burundi	1 200	1 200	51	29
	Érythrée	700	700	30	13
Demandeurs d'asile	Somalie	11 800	11 800	49	47
	Éthiopie	5 200	5 200	33	29
	Ouganda	500	500	42	46
	République démocratique du Congo	400	400	32	41
	Rwanda	100	100	46	44
	Soudan	100	100	42	47
	Pays divers	300	300	40	19
Apatrides	Nubiens	100 000	-	-	-
Total		390 900	290 900		



UNHCR/B. Bamon

Environ 78 000 réfugiés ont été touchés par les inondations. L'UNHCR a fourni des abris d'urgence, des denrées alimentaires et diverses autres formes de secours à ceux dont les habitations ont été détruites.

quelque 120 femmes pour les aider à monter de petites entreprises.

Comme au cours des années précédentes, le Haut Commissariat a offert des microcrédits à des réfugiés résidant à Nairobi ; il a également accordé des microprêts à 12 groupes d'autoprise en charge et organisations communautaires, dont 11 ont suivi des formations techniques.

Appui opérationnel (aux partenaires) : l'UNHCR a appuyé ses partenaires en finançant leurs déplacements par voie aérienne ou terrestre, leurs fournitures de bureau, leurs frais de carburant, les salaires de leur personnel, ainsi que leurs frais administratifs.

Assainissement : en 2006, l'Organisation a construit plus de 1 500 latrines et en a remis 65 en état. Bien que les inondations aient détruit plus de 1 700 latrines à Dadaab, le nombre d'utilisateurs par bloc de latrines, situé à 14, est resté acceptable.

Assistance juridique : la loi sur les réfugiés de décembre 2006 a ouvert la voie à un engagement accru des pouvoirs publics dans le recensement des réfugiés et la gestion des questions les concernant. L'UNHCR a entrepris un programme de grande envergure afin de renforcer les capacités des représentants des institutions nationales et de préparer ainsi la mise en œuvre de la loi. Des fonctionnaires du service des réfugiés, des services de

police et d'immigration, ainsi que des magistrats et des représentants des administrations provinciales ont participé à des formations sur la protection internationale et le droit des réfugiés.

Besoins domestiques : les nouveaux arrivants et les réfugiés qui avaient des besoins particuliers ont reçu des nattes, des jerrycans, des couvertures, des bâches goudronnées et des ustensiles de cuisine. L'UNHCR a également fourni du bois de chauffage, ainsi que 720 cuiseurs solaires et 1 600 fourneaux d'argile aux réfugiés. À Dadaab, 45 000 moustiquaires ont été distribuées.

Eau : en moyenne, les réfugiés ont reçu 15 à 20 litres d'eau par jour et par personne en 2006. Le volume d'eau par personne est passé de plus de 18 litres au début de l'année à à peine plus de 16 litres à la fin de l'année, principalement en raison de l'augmentation de la population. Dans les deux camps, les aqueducs ont été maintenus en bon état.

Éducation : si le nombre d'élèves par enseignant a augmenté dans les écoles primaires, où le ratio était de 70:1, il s'est maintenu à 40 élèves par enseignant dans le secondaire. L'Organisation a fourni des livres, des bureaux et d'autres équipements scolaires ; parallèlement, elle a exécuté des programmes d'éducation pour la paix et d'alphabétisation pour adultes.

Production vivrière : les activités dans ce secteur ont été interrompues en raison de contraintes budgétaires. Nombre de réfugiés, privés des semences et des insecticides que l'UNHCR leur fournissait auparavant, n'ont pu poursuivre leurs activités de culture potagère. Cette situation était préoccupante, compte tenu des taux élevés d'anémie et de malnutrition observés dans les camps.

Santé : l'état de santé général des réfugiés se situait à un niveau acceptable, avec un taux brut de mortalité de 0,36/1 000/mois au premier semestre 2006 et un taux de mortalité des enfants âgés de moins de cinq ans égal à 0,99/1 000/mois. Le taux moyen de mortalité maternelle s'est élevé à 6,3/1 000/mois, ce qui représente une amélioration par rapport à l'année précédente. Les femmes en âge de procréer ont bénéficié de conseils sur les pratiques garantissant une maternité sans risques et le nombre d'accouchements ayant lieu en présence d'un personnel qualifié a augmenté dans les camps de réfugiés.

Services communautaires : plus de 55 000 femmes et jeunes filles ont reçu des protections périodiques et les équipes sportives communautaires ont bénéficié d'équipements et de vêtements. L'élaboration de procédures opérationnelles permanentes a permis de gérer plus efficacement les cas individuels.

Sylviculture : 88 hectares supplémentaires de ceinture verte ont été plantés à Dadaab, de sorte que la surface réhabilitée dans la région s'élève désormais à 676,5 hectares.

Transport et logistique : des produits de première nécessité, dont des couvertures, des bâches en plastique, des nattes, des tentes et des jerrycans, ont été transportés par voie terrestre ou aérienne. Le Haut Commissariat a également fourni des articles domestiques à 20 000 familles sinistrées (soit 102 000 individus) après les inondations survenues à Dadaab.

Vivres : en moyenne, chaque réfugié a bénéficié d'un apport calorique quotidien de 2030 kcal, proche de la norme minimum de 2 100 kcal. Du fait des contraintes budgétaires, aucun aliment d'appoint n'a été distribué. Certains groupes vulnérables comme les enfants souffrant de malnutrition et les femmes enceintes ont cependant bénéficié de programmes d'alimentation spécifiques au deuxième semestre.

Contraintes

La situation imprévisible qui régnait dans la Somalie voisine a entravé l'action de l'UNHCR au Kenya, notamment en ce qui concerne la préparation et la réponse aux situations d'urgence.

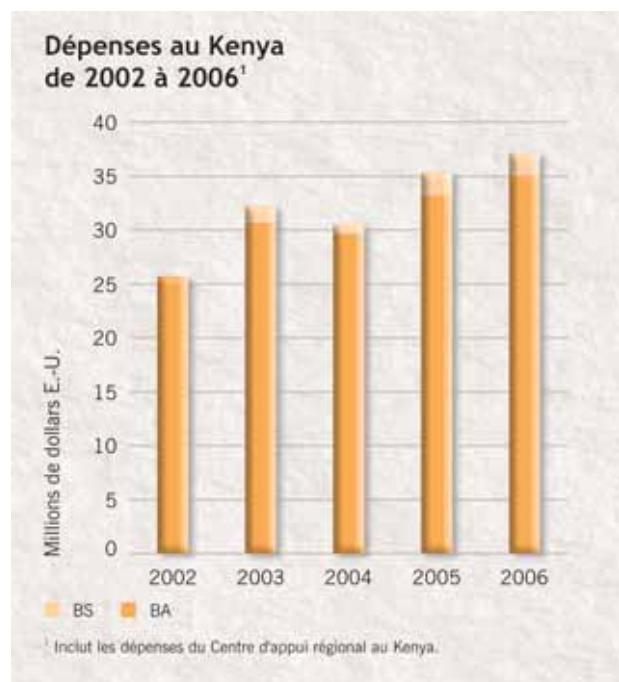
Le Gouvernement kenyan s'est montré de plus en plus soucieux de la dégradation du milieu naturel dans les régions qui accueillaient des réfugiés.

La situation générale à Dadaab et à Kakuma, en termes de sécurité, relevait toujours de la phase III du plan de sécurité des Nations Unies. Le personnel n'a pu se déplacer à l'intérieur et à l'extérieur des camps que sous la protection d'escortes de police armées. Lorsque les inondations ont bloqué la principale route d'accès au camp pendant près de deux mois à Dadaab, il a fallu organiser un pont aérien pour acheminer, à coût plus élevé, les articles de secours.

Situation financière

La capacité du programme à atteindre – et dans certains secteurs, à maintenir – les normes minimales de protection et d'assistance des réfugiés a été sérieusement amoindrie par la réduction budgétaire de 20 pour cent opérée au début de l'année. Du fait des compressions budgétaires, la protection et l'assistance prodiguées ont été inférieures aux normes, en particulier dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement.

Le programme de l'UNHCR au Kenya augmente depuis 2002. Les dépenses de l'année 2003 se sont élevées à 35,3 millions de dollars E.-U., ce qui représentait une augmentation de 37 pour cent par rapport à l'année précédente. Les fonds ont servi à renforcer la protection et à améliorer l'assistance dans les camps. La hausse des dépenses observée entre 2004 et 2006 est due à une augmentation des activités liées au rapatriement des réfugiés soudanais : enregistrement, dépistage médical et transport au Sud-Soudan, entre autres.



Organisation et mise en œuvre

Gestion

Les stratégies de gestion mises en œuvre en 2006 visaient à améliorer la performance du personnel, à assurer l'intégrité des opérations, à renforcer les partenariats et à exécuter certaines politiques prioritaires, telles que l'autonomisation des réfugiés.

Les opérations de l'UNHCR ont été gérées par la délégation de Nairobi et deux sous-délégations implantées à Dadaab et à Kakuma. L'effectif de l'UNHCR au Kenya était composé de 28 fonctionnaires internationaux, cinq jeunes experts associés, un membre des services extérieurs, 146 collaborateurs nationaux et quatre Volontaires des Nations Unies. Les effectifs ont été augmentés de façon significative pendant l'urgence.

Collaboration avec les partenaires

Le Haut Commissariat a bénéficié du concours de son homologue gouvernemental, à savoir le Département des affaires de réfugiés au sein du ministère de l'Immigration et du Recensement des personnes. Par l'intermédiaire de ce département, l'UNHCR a noué d'étroites relations de travail avec le groupe parlementaire chargé de la rédaction de la loi sur les réfugiés.

La situation d'urgence qui régnait à Dadaab a nécessité le recrutement de nouveaux partenaires. Un accord d'exécution a été conclu avec la Croix-Rouge kenyane, chargée d'assurer un appui logistique et des services au centre d'accueil situé au poste frontalier de Liboi. Des accords similaires ont été signés avec Save the Children à des fins de protection de l'enfance, et avec le Conseil norvégien pour les réfugiés pour l'aménagement du site.

Les pouvoirs publics kenyans ont participé à l'intervention d'urgence, notamment en offrant des vêtements, en assurant le dépistage médical au poste frontalier de Liboi et en aidant à enrayer certaines épidémies, telles que les épidémies de fièvre de la vallée du Rift, de polio et de rougeole.

À l'initiative de l'UNHCR, l'Équipe des Nations Unies dans le pays et son équipe de gestion des catastrophes se sont

mobilisées pour élaborer un plan d'intervention et un appel éclair commun qui a procuré d'importantes contributions au PAM, à l'UNHCR et à l'UNICEF. Cette collaboration a ramené l'UNICEF aux camps de Dadaab, après plusieurs années d'absence. L'UNICEF a mis à disposition un personnel et des équipements essentiels lors de l'opération de secours, le PAM a fourni des vivres à tous les nouveaux arrivants, tandis que le FNUAP procurait des trousseaux pour la santé génésique et des fonds pour le recrutement d'un personnel supplémentaire.

Évaluation générale

En 2006, le programme de l'UNHCR au Kenya a été sujet à une expansion rapide, essentiellement imputable à l'augmentation du nombre de réfugiés et à l'arrivée de nouvelles ONG lors de l'intervention d'urgence déclenchée après les inondations survenues aux camps de Dadaab. La délégation est parvenue à répondre aux besoins des réfugiés grâce à l'acheminement rapide d'articles de secours, à la prompt réponse des donateurs et à une remarquable coopération entre les agences des Nations Unies présentes au Kenya.

En dépit de l'étroite collaboration qui a été maintenue avec les autorités kenyanes et qui a permis l'adoption de la loi sur les réfugiés, les relations se sont tendues à la fin de l'année : s'inquiétant des répercussions que l'afflux de réfugiés somaliens pourrait avoir sur la sécurité nationale, les autorités ont en effet contesté et parfois limité l'accès des nouveaux arrivants à l'asile, ainsi que l'exercice de leurs droits fondamentaux.

Partenaires
Partenaires d'exécution
Organismes gouvernementaux : Département des Affaires de réfugiés.
ONG : <i>African Refugee Training and Employment Services</i> , <i>CARE Canada</i> , Comité international de secours, Conseil national des églises du Kenya, Conseil norvégien pour les réfugiés, Croix-Rouge kenyane, <i>Don Bosco</i> , Fédération luthérienne mondiale, Handicap International, <i>Save the Children Fund</i> , <i>Windle Trust of Kenya</i> .
Partenaires opérationnels
Organismes gouvernementaux : Ministères de l'Éducation, de l'Intérieur et de la Santé.
Autres : <i>Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit</i> , FNUAP, OMS, PAM, UNICEF.

Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)¹

	Budget final	Revenu issu des contributions ²	Autres fonds disponibles ³	Total fonds disponibles	Total des dépenses
BA	41 463 565	20 853 189	14 260 148	35 113 337	35 010 129
BS ⁴	3 610 107	502 513	1 699 818	2 202 331	2 202 331
Total	45 073 672	21 355 702	15 959 966	37 315 668	37 212 460

¹ Inclut le budget, les revenus et les dépenses du Centre d'appui régional de Nairobi.

² Inclut le revenu issu des contributions affectées au niveau du pays.

³ Inclut les prélèvements de l'UNHCR sur les contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

⁴ Les montants reportés ici renvoient au programme pour le retour et la réintégration des réfugiés soudanais au Sud-Soudan. Le Budget supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de 7 pour cent, opéré sur les contributions pour couvrir les dépenses d'appui indirectes de l'UNHCR.

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours ¹			Projets des années précédentes
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total	Budgets-programmes annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	7 688 278	409 373	8 097 651	0
Abris et infrastructures	467 470	10 374	477 845	145 485
Activités génératrices de revenus	11 226	0	11 226	12 678
Appui opérationnel (aux partenaires)	3 283 685	24 139	3 307 824	1 010 771
Assainissement	300 307	0	300 307	165 905
Assistance juridique	1 279 595	236 732	1 516 326	212 986
Besoins domestiques	2 637 863	0	2 637 863	399 505
Bétail	0	0	0	(2 519)
Eau	1 025 102	3 811	1 028 913	98 452
Éducation	1 640 926	232 245	1 873 171	865 984
Production vivrière	0	0	0	(30 162)
Santé et nutrition	2 798 827	0	2 798 827	585 836
Services communautaires	711 711	108 430	820 140	115 016
Sylviculture	148 348	55	148 403	(221 603)
Transport et logistique	1 417 519	29 300	1 446 819	224 694
Vivres	205 944	0	205 944	10 246
Versements aux partenaires d'exécution	4 016 807	838 281	4 855 088	(3 593 273)
Sous-total opérationnel	27 633 608	1 892 741	29 526 349	0
Appui au programme	7 376 522	309 590	7 686 112	0
Total des dépenses	35 010 130	2 202 331	37 212 461	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes				(101 874)
Versements aux partenaires d'exécution				
Paiements effectués	10 567 727	1 367 547	11 935 273	
Rapports reçus	(6 550 920)	(529 265)	(7 080 185)	
Solde	4 016 807	838 281	4 855 088	
Rapport des années précédentes				
Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1 ^{er} janvier				4 104 761
Rapports reçus				(3 593 273)
Remboursés à l'UNHCR				(231 728)
Ajustements				74 210
Solde				353 970

¹ Inclut les coûts relatifs au Groupe régional d'appui technique à Nairobi s'élevant à 4 596 337 dollars E.-U.